

Q.—Ne tenez-vous pas un registre à votre "Union" ? R.—Je crois dans tous les cas qu'il doit y en avoir la moitié sans emploi.

Q.—Vous seriez surpris d'apprendre que pendant l'hiver dernier, la proportion a été de trois par cent ? R.—Parlez-vous des hommes sans emploi ?

Q.—Oui. R.—Qu'entendez-vous par hiver ?

Q.—Je veux dire que depuis le 15 de novembre au 1er d'avril, la moyenne a été de trois par cent ? R.—Notre maison emploie, en moyenne, peut-être vingt à trente hommes, et je sais que nos patrons sont aussi honorables que tout autre dans la ville. Je les ai vus faire travailler à perte, afin de donner de l'emploi aux ouvriers, et je sais qu'il y a une moyenne de dix par cent, sans emploi pendant l'hiver. Il peut y avoir une bonne journée de temps à autre, mais il n'y a pas d'ouvrage constant ; peut-être un jour ou deux par semaine, ou quelque chose comme cela.

Q.—Oui, à votre atelier, mais ne peuvent-ils pas se procurer de l'ouvrage ailleurs ? R.—Ils ne peuvent pas s'en procurer aux ateliers, car nous travaillons, dans notre atelier, aussi bien qu'ailleurs, par les temps les plus froids.

Q.—Croyez-vous que la moitié des hommes de votre métier, à Toronto, sont sans emploi pendant l'hiver ? R.—Je le crois. C'est peut-être un temps comme celui-ci, qui en est la cause ; je parle de la température, qui est très rigoureuse. Vous ne pouvez pas employer des hommes à poser du bardeau lorsque le thermomètre est à dix degrés au dessous de zéro, et les deux ou trois dernières années ont été les pires que j'aie vues à Toronto ; les hivers ont été longs et rigoureux.

Interrogé par M. FREED :

Q.—Connaissez-vous, à Toronto, des maîtres-charpentiers qui donnent à leurs ouvriers, en sus des gages, une certaine partie de leurs profits ? R.—Non, je n'en connais pas.

Q.—Avez-vous pensé à cette question ? R.—J'ai souvent pensé que ce serait une bonne chose si nous pouvions coopérer de cette manière, et je ne vois pas pourquoi il n'en serait pas ainsi. Je crains cependant que s'il y avait profit à la fin de l'année, tout irait bien, mais, s'il y avait perte, que tout irait mal, et j'imagine que plusieurs aimeraient à savoir, avant de commencer, de quelle manière le patron entend agir ; de sorte que je crains que les choses n'iraient pas bien.

Q.—Exige-t-on de vous un contrat lorsque vous allez travailler pour un patron, ou dites-vous seulement que vous irez travailler à tel prix ? R.—Je n'ai jamais demandé, excepté à mon arrivée à Toronto, quels étaient les gages en général, mais le jour de la paye, si je croyais avoir droit à autant qu'un autre, et que je ne recevais pas autant, je pouvais aller ailleurs.

Q.—Je vous ai demandé si votre patron avait jamais exigé de vous un contrat ? R.—Non.

Q.—Savez-vous si la chose a été faite dans votre métier ? R.—Non.

Interrogé par M. WALSH :—

Q.—Y a-t-il actuellement à Toronto, deux ou trois taux de salaires pour les charpentiers ? R.—Oui.

Interrogé par M. HEAKES :—

Q.—Combien de taux votre association reconnaît-elle ? R.—Je pense qu'il y en a deux.

Q.—Avez-vous connaissance d'un document, signé par les patrons de Toronto, établissant ces taux ? R.—Seulement par oui-dire. Il est vrai que je n'ai pas fait partie de l'union pendant longtemps.

Q.—Avez-vous jamais entendu la lecture de ce document à une assemblée publique à Toronto ? R.—Je crois que oui ; dans tous les cas on a supposé que c'était un document de ce genre.